

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 FEVRIER 2021**

Nombre de membres afférents au conseil municipal :	14	Date de convocation :	11/02/2021
en exercice :	14	Date d'affichage :	19/02/2021
qui ont pris part au vote :	14		

L'an deux mil-vingt-un, le dix-huit février, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Annick DECAMP, Maire,

- Etaient présents : Mme Annick DECAMP, Mrs Jean-Louis COVET, Didier BRULHARD, Olivier BARRE, Rachid DAHCHOUR, Mathieu LAGET, Jean-Jacques LENAERT, Vincent MALAVIALLE, Patrice OUACHEE et Vincent VANDEPUTTE, Mmes Delphine FOUBERT, Jacqueline LUCAS, Dominique MARTIS et Valérie PALAMINI

M. Vincent MALAVIALLE a été élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

A l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 21 janvier 2021 a été validé.

Rémunération du personnel :

Des agents du personnel ont des contrats qui leur permettent d'effectuer des heures complémentaires en fonction d'une surcharge de travail. Après exposé de Madame le Maire sur les nécessités d'augmenter ponctuellement ce temps de travail. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire :

- A demander des heures complémentaires aux agents
- A payer ces heures complémentaires

Contrat Maîtrise d'Ouvrage – MAM

Pour mener à bien les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), il est nécessaire de passer un contrat de maîtrise d'œuvre. L'« EURL DEWAELE HABITAT » à COIVREL a fait une proposition intéressante pour un coût prévisionnel et pouvant être ajusté de 19 671.29 € HT calculé sur la base de 09% du montant Hors Taxes du chantier de rénovation.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Présentation du compte administratif

Suite à la réunion de Conseil Municipal, Madame le Maire présente aux membres du conseil les résultats de la gestion 2020. Un comparatif entre les résultats 2019 et 2020 est analysé pour optimiser les dépenses 2021 et prévoir les travaux d'investissement.

Le 19 février 2021
Le Maire ;
Annick DECAMP